

Communiqué de presse

Loire
Atlantique

Cabinet du président - Direction de la citoyenneté et de l'information

Hôtel du Département - 3, quai Ceineray – BP 94109

44041 Nantes cedex 1 - Tél. 02 40 99 10 00

service.presse@loire-atlantique.fr - www.loire-atlantique.fr

Contacts presse :

→ Jérôme Alemany : 02 40 99 12 46

→ Arnaud Bourdin : 02 40 99 09 61

→ Marie Chardonnet : 02 40 99 17 45

Bourgneuf-en-Retz, 13 juillet 2012

Le Département de Loire-Atlantique participe à la restructuration de l'EHPAD de Bourgneuf-en-Retz

Face à des perspectives marquées par le vieillissement de la population : les 60 ans et plus représenteront 28 % de la population de Loire-Atlantique en 2030, et à la forte progression de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, la solidarité envers nos aînés est une priorité. Le Département de Loire-Atlantique apporte son aide financière pour créer, rénover et agrandir les EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). Cela doit « **permettre aux aînés de bien vieillir, où ils le désirent le plus longtemps possible, et d'avoir accès aux établissements adaptés de proximité et à un coût maîtrisé** » soutient Chantal Leduc-Bouchaud, vice-présidente du Conseil général déléguée aux personnes âgées.

- **120 M€** seront engagés par le Département de Loire-Atlantique en faveur des personnes âgées au **budget 2012**, ce qui représente 2,57% de plus qu'en 2011.
- 1 149 places supplémentaires ont été installées depuis 2005 et 1 130 sont en cours d'installation en Loire-Atlantique. **14 445 places sont aujourd'hui ouvertes et financées par le Département.**

Pour la première fois, le Département présente une programmation à 5 ans pour ouvrir des places de qualité et financièrement accessibles

Au regard des priorités du plan « Agir pour nos aînés 2011-2016 », le Département a présenté en juin dernier un **programme d'aide à l'investissement** qui cible, pour les **5 années à venir**, **50 opérations** de créations, reconstructions, extensions et travaux d'aménagements.

- Dans ce cadre, **le Département finance la restructuration de l'EHPAD de Bourgneuf-en-Retz à hauteur de 1 786 242 M€**. **126 places d'hébergement seront maintenues** sur le site et 22 seront transférées sur le site de Pornic centre. Ce projet permet un **rééquilibrage de l'offre de places d'hébergement inégalement réparties** sur le territoire d'intervention de l'hôpital intercommunal du Pays de Retz.
- **Le Département prête également une attention particulière aux personnes âgées désorientées** en soutenant l'aménagement de petites unités adaptées de 10 à 20 places **et la formation des professionnels** à cette forme de dépendance. Après sa restructuration, l'EHPAD de Bourgneuf proposera **42 places, réparties en trois unités dédiées, aux personnes âgées désorientées** ainsi qu'un **Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)** accueillant à la journée 12 résidents de l'EHPAD, souffrant de troubles modérés du comportement.